

# Partenariat



PlanGuinée, les enfants et les Communautés ... *Tous les enfants ont des droits*

Partenariat N°. 144

Revue Mensuelle

août-septembre 2004

## SOMMAIRE

### ARTICLES

#### PAGES

Revue à mi-parcours du projet enregistrement des naissances.....	1
Visite de Mme MAYER Conny, membre du Conseil d'Administration de Plan Allemagne et Député à l'Assemblée Nationale.....	4
Un nouveau programme pour le renforcement de la Gouvernance et de la Décentralisation administrative..	4
Poème : Une amitié fructueuse pour les générations..	5
L'extrait de naissance.....	5
Nécrologie.....	5
Le CCPP de Macenta fait son bilan.....	7
Rapport mensuel de production des communication de partenariat.....	9

### REVUE A MI-PARCOURS DU PROJET ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

**L**a Direction Nationale de la Décentralisation en collaboration avec PlanGuinée a organisé le 2 août à Kissidougou la revue à mi- parcours du projet enregistrement des naissances dans la zone d'intervention de PlanGuinée. Cette rencontre a réuni les représentants des Ministères de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, de la Justice et ceux de la Santé ; les délégués des Communautés Rurales de Développement ( CRD ), de Préfectures et les agents et collaborateurs de PlanGuinée.

Durant une journée, les participants ont réfléchi et passé en revue les problèmes liés à l'enregistrement des naissances dans notre pays en général et en particulier en Guinée Forestière.

Vu les dernières statistiques de l'Unicef (2001) sur l'enregistrement de naissances en Afrique subsaharienne selon lesquelles plus de 70% des enfants africains ne sont pas enregistrés d'une part, et la faiblesse des systèmes d'enregistrement des

naissances en Guinée, il s'est avéré nécessaire d'appuyer les efforts du gouvernement en la matière.



**M. Mamadi KABA, Directeur National de la Décentralisation entouré du Secrétaire Général chargé des Affaires administratives de Kissidougou et du Coordinateur National de PlanGuinée**

C'est pourquoi, Plan en tant qu'Organisation de développement communautaire centré sur l'enfant intervient en Guinée dans le cadre de sa mission de promotion des droits de l'enfant, et plus particulièrement celui d'être enregistré à la naissance, a décidé de mettre en place un projet en collaboration avec le gouvernement et d'autres Organisations comme l'UNICEF, pour l'enregistrement de tous les enfants guinéens à la naissance.

Pour y arriver, Plan a bénéficié d'un appui financé du Bureau National de Plan Japon à hauteur de 181,000\$ pour une période de deux ans.

Le projet sur l'enregistrement des naissances a couvert dans sa première phase pilote, les zones d'intervention de PlanGuinée les préfectures de Kissidougou, Gueckédou, Macenta, N'zérékoré et Yomou.

Le but du projet est de renforcer les méthodes et systèmes existant en matière d'état civil et de faciliter l'accès à l'enregistrement des naissances dans toutes les communautés et à un prix abordable.

**Gueckédou**  
Quartier  
Hermakono  
Tel : 224-81.05.00

**Kissidougou**  
Quartier Limaniah  
Tel: 224-98.11.07

**Zalikwèlè**  
Quartier Ossud, BP: 432  
Tel : 224-91.11.18

**Macenta**  
Quartier  
Kamandou Koura

**Bureau National - N'zérékoré**  
Quartier Commercial (Ossud)  
Tel: 224-91.16.44/45/ ou 224-91.03.47  
Fax: 224-91.16.46  
Email: [bureau@plan-guinea.org](mailto:bureau@plan-guinea.org)

**Bureau de liaison Conakry**  
Tel : (00224) 45 35 44  
Cellulaire : 013 40 59 42/013 40 26 87  
Email : [conakry@plan-guinea.org](mailto:conakry@plan-guinea.org)

Page 1 / 8

### **Les objectifs du projet sont entre autres, de :**

Faciliter le processus de l'enregistrement des naissances à tous les niveaux en guinée de façon générale et en guinée forestière en particulier pour permettre à tous les enfants guinéens d'avoir un acte de naissance valable à un prix abordable.



*Vue partielle de la salle*

Renforcer la collaboration entre les services d'état civil et le réseau des Agents Techniques de Santé Communautaire (ATSC)

Renforcer les capacités des organisations communautaires de base ( OCB ) dans la promotion de l'enregistrement à la naissance.

Impliquer les autorités locales, les leaders communautaires, les groupes de théâtre, de musique et autres personnes influentes dans la sensibilisation et la promotion du droit à l'enregistrement.

Faire le plaidoyer au niveau du gouvernement afin d'introduire des textes clairs en matière d'état civil ; le cas échéant actualiser et améliorer la législation existante.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la revue à mi-parcours du projet enregistrement des naissances dans les cinq (5) préfectures ci-haut citées.

Après une année d'activités il s'est avéré nécessaire de faire l'état des lieux de la mise en œuvre du projet dans sa première phase au niveau des cinq préfectures de la Guinée forestière afin de ressortir les progrès réalisés, les difficultés et les faiblesses rencontrées d'une part, et de l'autre voir quelles ont été les meilleures initiatives mise en œuvre pour améliorer certaines situations vécues durant la phase pilote.

### **Les stratégies utilisées pour obtenir ce résultat sont les suivantes:**

Pour obtenir les taux élevés d'enregistrement de naissances, il y a eu :

La sensibilisation, la distribution des cahiers de villages, la collecte de l'information, l'établissement et la ventilation à temps des volets, enregistrer les naissances à crédit, extraire les frais d'enregistrement des recettes perçues pendant les manifestations de joie, interdiction de baptême des enfants non enregistrés à l'état civil, amende infligée aux Accoucheuses Villageoises (A.V) n'ayant pas fait de déclaration des naissances, intervention de la caisse des AV dans le préfinancement, ramener les frais d'accouchement au coût officiel : 1.000FG ( avec les Accoucheuses Villageoises, dans les Postes de Santé et Centres de santé ) et 3.000FG dans les Hôpitaux Préfectoraux ; 4.000FG dans les Hôpitaux Régionaux ; Césarienne 10.000FG, 13.000FG).

L'Organisation de réunions mensuelles dans les CRD et Communes avec les Accoucheuses Villageoises, dans les Postes et centres de santé, avec leaders communautaires, Secrétaires communautaires pour la collecte des naissances, assistance de la population aux A.V. dans les travaux champêtres et autres services ; la mise en place d'une cellule de sensibilisation et de suivi de l'enregistrement des naissances (A.V, Animateurs Communautaires et Enfants) ;

Animations groupées ;

Contact permanent de l'ATSC avec la population et les femmes en ceintes ;

Implication des leaders communautaires, les clubs d'enfant et les élèves.

Implication des confessions religieuses,

Organisation des concours de chants populaires et de saynètes sur le thème importance de l'acte de naissance,

Implication des enfants lors de la journée de l'enfant africain,

Donner l'information à la communauté pour les registres donnés par PlanGuiné,

Cahiers de villages remplis par les ATSC,

Le chef de poste donne la déclaration de naissance aux parents,

Implication de PlanGuinée dans l'enregistrement des naissances,

La motivation des AV et des secrétaires de villages qui tiennent les cahiers de villages et qui présentent les meilleurs couvertures,

Coût des actes abordable,

Obtention facile des volets,

Emulation entre CRD,

Impliquer les structures féminines dans la promotion de l'enregistrement des naissances

### **Faible taux d'enregistrement des naissances :**

#### **Causes :**

Méconnaissances/Indifférence des parents,

Retard dans les baptêmes des enfants (Manque des prénoms),  
Analphabétisme,  
Enclavement de certains villages,  
Accouchement à domicile sans suivi,  
Coût élevé des frais d'accouchement au niveau de certaines structures sanitaires, dans certaines des CRD,  
Le retard dans le dépôt des déclarations des naissances et des cahiers de village aux chefs-lieux des CRD,  
Manque de moyen de déplacement approprié au niveau de certaines CRD pour mener les actions d'enregistrement des naissances  
Retard dans l'approvisionnement en registres  
Faible revenu de certaines familles  
Enfants non reconnus  
Insuffisance de formation des AVs  
Manque de ATSC et AC dans certaines communautés

**A)- Facilitation du processus de l'enregistrement des naissances afin de permettre à tous les enfants d'avoir un acte de naissance valable à un prix abordable.**

**Les différents intervenants dans le cadre de la facilitation du processus et leurs rôles sont :**

**Secrétaire général de la commune:**

Assure le contrôle et suivi de la validité des volets à soumettre à la signature,  
Veille à la transmission des volets et contrôle la bonne conservation des archives,  
Signe les volets par délégation ;  
Mobilise les élus locaux pour l'enregistrement des naissances ;

**Préfecture (SGCD, COC, Plan et statistiques) :**

Sensibilisent la population ;  
Reçoivent les volets et fait le soit transmis aux services concernés ;  
Font le suivi et le contrôle des tâches au niveau des collectivités.

**Association (James Fritz Foster) :**

Sensibilisations dans les quartiers/secteurs et écoles ;  
Remplissage des jugements supplétifs ;  
Collecte les données ;  
Rédaction des rapports et partage avec les partenaires (PlanGuinée, DPS, commune,...) ;  
Achemine les déclarations de naissances aux services de l'état – civil ;

**Clubs d'enfants :**

Sensibilisation des parents,  
Transmission des messages écoutés à la radio ;  
Partage de message dans les écoles ;

**Groupes folkloriques :**

Sensibilisation de la population à travers la musique, sketches pour passer les messages sur l'importance de l'enregistrement des naissances à l'état – civil ;

Les confessions religieuses  
Sensibilisent dans leurs sermons et prêches

Implication des médias dans la sensibilisation  
Large diffusion des messages clés enfants ;  
ATS superviseur contrôle les cahiers de village, assure la liaison entre communautés, PlanGuinée et autres partenaires pour la fourniture des registres et formulaires des jugements supplétifs,  
Il assiste les secrétaires communautaires dans le remplissage des volets et leur transmission, sensibilise la communauté,  
Les ATSC collectent et remontent les informations au niveau du bureau de l'état civil ; ils font les animation sur l'enregistrement des naissances, ils distribuent les volets aux déclarants,  
Au niveau des districts les A.V sont motivés par somme de 400 fg ;  
Les parents déclarent librement la naissance des enfants au niveau des agents de santé ;  
La sage femme établit la déclaration des naissances ;

L'officier de l'état civil sensibilise la population, vérifie et signe les volets ; enregistre et délivre les actes aux déclarants,

Les secrétaires communautaires remplissent les volets et les transmettent à la justice et à la préfecture, conservent les archives, ils signent les volets en cas d'empêchement de l'officier de l'état civil, ils font le suivi et le contrôle des cahiers de village,  
Ils collectent les recettes de l'état civil et les versent au trésorier de la CRD.

Les AV font la sensibilisation dans les communautés, déclarent les naissances au niveau des ATSC, pré financent l'enregistrement des naissances à l'état civil, remontent les informations au niveau de l'ATSC et secrétaires de village,

**Elus locaux :**

Sanctionnent les réfractaires qui ne déclarent pas des naissances dans les collectivités ;  
Mobilisent les communautés dans le cadre de la sensibilisation ;  
Relèvent les informations au niveau des quartiers et déposent à l'officier de l'état –civil ;  
Greffier en chef :  
Cottage et paraphe des registres de l'état civil,  
Réception des volets ;  
Etablit et signe des jugements supplétifs ;  
Collecte et enregistre les recettes judiciaires ;  
Forme des acteurs sur l'enregistrement des naissances ;

Chargé de l'état civil :  
Réception des déclarations ;

Enregistre les déclarations ;  
Soumet des volets à la signature ;  
Transmet aux différents services concernés ;  
Conserve les archives ;  
Collette les fonds et les verse au receveur communal ;  
Sensibilise les populations.

A suivre

**Marcel DIAORA**

**VISITE DE Mme MAYER Conny,  
DEPUTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE  
ALLEMANDE**

**L'**Honorable Député MAYER Conny du Parlement de la République d'Allemagne et membre du Conseil d'Administration de Plan Allemagne a visité quelques projets réalisés par les communautés de Gueckédou en collaboration avec PlanGuinée du 27 au 30 août.



L'Honorable MAYER Conny, LOHRER Katharina et BAUMGARTNER Uwe

A Kissiougou, la délégation allemande a été accueillie à l'aéroport par le Préfet qui était entouré du Maire de la Commune, du Directeur des Communications de PlanGuinée, du Manager Zone de N'Zérékoré, des Conseillers en santé, des responsables de la GTZ...

A l'aéroport déjà, Mme MAYER a déclaré qu'elle est très enchantée de l'accueil de la communauté et contente de venir en Guinée dont elle visite pour la première fois. Elle a déclaré que Plan Allemagne s'intéresse beaucoup au programme de PlanGuinée. Voilà pourquoi elle a s'informer sur le pays en visitant les projets.

M. Ibrahima BAH, Directeur des Communications de PlanGuinée a souhaité la bienvenue à l'Honorable hôte dans les communautés. Il a affirmé que Plan Allemagne est l'un des plus grands Sponsors en Guinée. Les communautés guinéennes sont très

engagées et nous les accompagnons dans le processus de développement.

A Gueckédou, la délégation a eu un accueil populaire et chaleureux à la Commune devant les groupements féminins, les groupes artistiques et folkloriques, les autorités communales et préfectorales.

Plusieurs discours ont été prononcés dont ceux du Parlement des enfants de Gueckédou, de l'Honorable Député Gnouma Fénélo MILLIMOUNO, du Préfet du représentant de la GTZ et du Directeur des Communications de PlanGuinée qui a décrit brièvement comment les communautés travaillent en collaboration avec Plan...

En réponse, l'Honorable MAYER Conny a remercié la population et les autorités de Gueckédou pour la réception et l'accueil qui a été réservé à la délégation.

<< Je suis très impressionnée de la Coopération Guinéo-Allemande. Je suis aussi très contente de pouvoir visiter la Guinée et pouvoir parler avec les travailleurs de la Direction de PlanGuinée et visiter les projets >> a-t-elle affirmée.

Durant le séjour, la délégation a visité plusieurs projets de la GTZ ( la piste rurale de Sentoh et le marché dans le district de Oweit Djiba, le marché et le centre culturel de Ouendé Kènéma, le groupement des femmes de Kesseneye, les bas-fonds d'expérimentation de Solondonin dans la Commune ) de Hammer Forum ( le centre de santé de Madina ) et de PlanGuinée ( le Complexe Scolaire Jozip Broz TITO et le Centre de Formation Professionnelle dans la Commune urbaine de Gueckédou, la source de Gbandou et la piste rurale de Dakadou dans la CRD de Bolodou ).

**Marcel DIAORA**

**UN NOUVEAU PROGRAMME POUR LE  
RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE  
LOCALE ET DE LA DECENTRALISATIO  
ADMINISTRATIVE**

**A**u cours des dix dernières années, nos politiques et pratiques dans le cadre de l'exécution de nos programmes, ont apporté à nos différentes communautés les fondements d'une culture de gestion consensuelle, transparente et durable.

La plu part de ces communautés s'est appropriée tout le processus du choix, de la définition des stratégies et de l'évaluation de leurs projets.

**POEME: UNE AMITIE FRUCTUEUSES  
POUR LES GÉNÉRATION**

**O**H Plan!  
Je penserai à toi pour toujours.  
Parce que tu respectes ton plan.  
Ton plan de développement.  
Dans ce sens tu es le seul chemin.

OH Plan!

Tu nous as montré la valeur de nos enfants.  
Nos valeurs de façon morale et matérielle.  
Je penserai à toi pour toujours.

Tu nous as fourni des écoles et des enseignants.  
Par ce que l'éducation est la racine du développement.  
Tu nous as fourni des postes de santé et des agents  
de santé.  
Par ce que la santé donne l'aptitude morale et  
physique.



**Les élèves des générations futures**

Tu nous as construit des salles pour nos sages  
femmes.  
Pour faciliter les accouchements.  
Des puits améliorés pour fournir l'eau potable.  
Des routes pour faciliter la circulation entre nos  
différentes communautés.

OH Plan!  
Je pense à toi pour toujours.  
Car tes bienfaits resteront pour toujours.  
Tes traces demeureront à jamais.  
Tes réalisations créeront d'autres.

OH Plan!

Je penserai à toi pour toujours.  
Par ce que tu respectes ton plan.



**M. Laurent KOUROUMA, Coordinateur du Programme  
Gouvernance et Décentralisation**

Mais les structures d'appui et les outils capables  
d'orienter cet acquis vers une véritable politique  
participative, consensuelle et élargie, n'ont pas suivi le  
mouvement. Ainsi, malgré les importants  
investissements réalisés, dans les domaines de la  
santé, de l'éducation, du renforcement des capacités  
(plus de GNF 150 milliards), il est aisé de constater  
l'énorme déficit de performance de nos collectivités  
locales dans la gestion de leurs ressources.

Les réponses apportées par Plan pour améliorer cet  
état de fait s'inscrivent dans un programme de 5 ans  
dénommé : «Gouvernance et Décentralisation » dont  
les principaux objectifs sont :

Renforcer les capacités de gestion des ressources et  
des services des 38 CRDs et communes de sa zone  
d'intervention,

Appuyer les leaders communautaires dans le sens de  
l'application efficiente des politiques et pratiques liées  
à la décentralisation,

Promouvoir la participation des communautés à la  
gestion de leurs communautés, dans la transparence  
et la durée,

Assister les organisations de développement à  
renforcer leur système de gestion grâce à la mise en  
place et au respect des normes et procédures de  
gestion autorisées.

Dans le cadre de la mise en cohérence des stratégies  
de ce programme, avec celles des autres acteurs, une  
collecte de données s'effectuera sur le terrain au cours  
du mois de novembre. Le calendrier de passage de  
l'équipe d'enquête sera communiqué dans chaque  
zone, le moment venu.

Une sensibilisation de l'ensemble des travailleurs de  
Plan à ce nouveau programme s'effectuera également  
au cours de ce même mois de novembre.

Nous exprimons l'espoir que le soutien efficient de  
toutes les parties sera acquis.

**Laurent KOUROUMA,**

Ton plan de développement.

*Jean Biayemi TOUNKARA, Traducteur à GPS*

## L'EXTRAIT DE NAISSANCE

**P**remier Droit de l'enfant dès sa naissance. Elle constitue la pièce maîtresse de toute documentation dans laquelle il est indiqué : le Nom, le prénom, le lieu de naissance, la date de naissance, la nationalité, l'heure, la filiation, la profession et l'âge des parents des parents...

L'importance d'un extrait de naissance est capitale car la durée de la vie de l'homme ne peut être exactement connue sans ce document. Il est indispensable pour l'établissement d'une carte d'identité nationale, d'un passeport, d'un certificat de nationalité, la scolarisation en dépend. Dans les Communautés Rurales de Développement de la zone Plan, pour bénéficier des primes d'encouragement du fonds éducatif il faut ce document.



*Les enfants ont participé à la campagne de sensibilisation sur les extraits de naissance*

Pour également bénéficier de certains avantages au sein de la famille, dans l'administration, il faut ce document. C'est pour vous signifier chers parents combien de fois ce document est accompagnateur de la naissance jusqu'à la mort.

Il est demandé aux parents qui résident dans les Communes d'établir l'extrait d'acte de naissance de leurs enfants dans l'intervalle de 15 jours à partir du jour de naissance et dans les Communautés Rurales de Développement ( CRD ) dans l'intervalle de 30 jours. Il est conseillé aux parents de toujours prendre la déclaration de naissance avec les sages femmes dans les Centres de santé et les hôpitaux pour faciliter l'établissement de l'extrait de naissance avec les agents de l'état civil.

Chers parents faites au temps pour vos enfants dès leur naissance.

*Fara Bernard MILLIMOUNO,  
Association James F. FOSTER /Gueckédou*

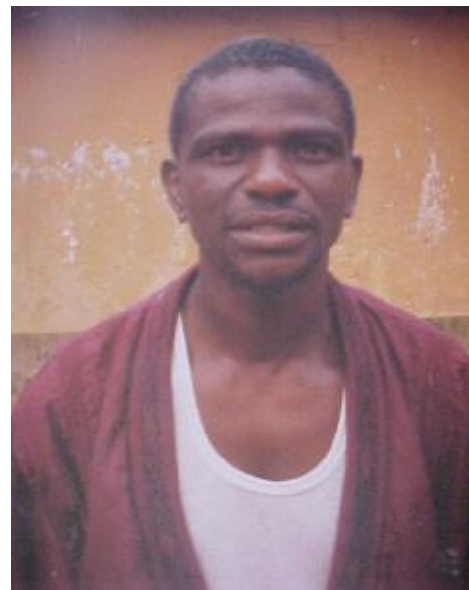
## NECROLOGIE

**Léon Faya SANDOUNO n'est plus!**

**N**é en 1962 à Pakédou dans le district de Mongo CRD de Tèmèssadou-Djigbo, de feu Norbert SANDOUNO et de Koumba Balô MILLIMOUNO.

Scolarisé en 1967 à Nongoa; il fréquente le Collège d'Enseignement Révolutionnaire(CER) 2<sup>ème</sup> cycle de Nongoa, actuel collège.

Après son succès au Brevet Elémentaire du Premier Cycle ( BEPEC )en 1976, il accède au 3<sup>ème</sup> cycle en 1977 de Nongoa.



*Léon Faya SANDOUNO*

Recalé au baccalauréat en 1979, Léon a rejoint son père dans son bercaïl Pakédou pour prendre soins de lui vu l'âge très avancé de celui-ci. Là, il reste jusqu'en fin 1982.

De 1983 à 1986, il entreprend et exerce avec habileté le métier de photographe.

Suite à un test de recrutement organisé par la Communauté Rurale de Développement de Nongoa en partenariat avec PlanGuinée, Léon a été retenu comme secrétaire volontaire avec à sa charge le suivi et la production des articles des communications de partenariat des districts de Ouladin, Kolignindo et Nongoa centre.

De par son dévouement, son courage, son sens de respect à l'adresse de toute personne, sa totale abnégation et sa bravoure, Léon bénéficia de la marque d'honneur de secrétaire volontaire "EXEMPLAIRE" à l'issue de la revue des activités des agents de terrain en 2002.

Du 27 février 1998 à nos jours, Léon est Directeur Sous-préfectoral de la Jeunesse de Nongoa.

Homme d'humour et de respect absolu à l'adresse de ses collaborateurs et particulièrement envers son encadreur qu'il a toujours appelé "sœur Hawa", "Madame YOUMBOUNO", Léon a tout le temps œuvré pour le bien-être des enfants de sa communauté.

Sous le poids du destin jaloux, Léon SANDOUNO, porte voix des Animateurs Communautaires de Nongoa, nous quitte le lundi 23 août 2004 laissant derrière lui trois veuves et dix enfants.

Paix à son âme - Amen !

**Saa Siba MILLIMONO,**  
**Formateur EPE/ Gueckédou**

### **Edouard KAMANO n'est plus! Qui fut-il?**

**N**é le 30 décembre 1966 à Tougué de Alexis KAMANO et de Thérèse Sia LENO, Edouard KAMANO a été scolarisé en 1975 à l'école primaire de Fangamandou centre, Préfecture de Gueckédou. Il poursuivra ses études secondaires au collège de Bardou puis au collège central de Kissidougou ( CCK ) où il obtint le Brevet Elémentaire du Premier Cycle ( BEPEC ) en 1987.



**Edouard KAMANO au premier plan pendant la revue à mi-parcours du projet enregistrement des naissances le 2 août dernier**

De 1987 à 1990, il fréquenta le Lycée Enesto CHEQUEWARA option sciences sociales où il obtint le baccalauréat première partie en 1989 puis déclaré unique lauréat au baccalauréat deuxième partie en 1990.

A l'issue du concours d'accès aux Institutions d'Enseignement Supérieur en République de Guinée, il a été orienté à l'université Julius NYERERE de Kankan, faculté des lettres et sciences humaines, département de sociologie. Là, Edouard a été un fervent militant pour l'amélioration des conditions de vie estudiantines.

Au terme de son cursus universitaire, la mention " TRES BIEN " lui a été décerné.

Fraîchement sorti de l'université, sociologue pragmatique de son état, homme de tout milieu de vie, il a été recruté en qualité d'animateur du projet EPE ( Enfant pour Enfant ) de 1996 à 1998 ayant à sa charge les communautés rurales de développement de Kassadou, Tèmèssadou et Koundou.

Intrépide et agent persévérant, il a été hissé au rang de Superviseur formateur dudit programme en 1998 ayant comme tâches, la formation, le suivi et l'encadrement des partenaires enseignants des CRD de Kassadou, Guendembou, Bolodou, Tekoulo et Tèmèssadou dans la zone de Gueckédou jusqu'en 2001

Pour des nécessités de service, Edouard fut muté dans les mêmes fonctions à Kissidougou de 2001 à 2004. En dépit des contraintes et des rudes conditions de travail, il fut l'un des baptiseurs du programme Enfant Pour Enfant ( EPE ) /PlanGuinée.

De par son dévouement, son courage, son sens de respect à l'adresse de toute personne, sa totale abnégation, sa bravoure et sa gentillesse, le nom de notre regretté Edouard KAMANO reste gravé dans les annales des baptiseurs du programme Enfant Pour Enfant dans le système PlanGuinée.

Homme d'humour, de comédie et de verbe direct, Edouard a tout le temps œuvré pour la reconnaissance, la protection et le respect des Droits des enfants.

Sous le poids du destin jaloux, Edouard KAMANO, quitte ses amis, ses collaborateurs, sa famille et celle de PlanGuinée ce lundi 20 septembre 2004 à l'hôpital préfectoral de Kissidougou avec plein de projets et d'initiatives en tête en laissant par-devers lui une veuve Habibatou KOUNDOUNO et trois enfants dont la dernière : Pauline KAMANO compte ses trois mois.

Edouard KAMANO repose désormais au cimetière "Notre Dame de Rosaire" de Gueckédou

Que Dieu le miséricordieux l'accueille dans son royaume éternel- amen!

*Sâa Siba MILLIMOUNO ( Formateur EPE )  
Hady CAMARA ( SPAQUE )*

## LE CCPP DE MACENTA FAIT SON BILAN

**A**u cours de l'année budgétaire 2004, le Comité pour Conseiller le Programme de PlanGuinée ( CCPP ), au nom des communautés et des 8.250 enfants affiliés a souligné dans son rapport que 2004 a été marqué par une réconciliation avec les procédures de gestion de Plan.

Plusieurs activités ont été faites dans la communauté de Macenta dont l'audit spécial effectué entre septembre et la mi-octobre 2003. Des constats accablants notamment autour des procédures de gestion du budget ont été révélées dont l'ouverture d'un compte communautaire dénotant la gestion douteuse, des préfinancements à certains fournisseurs de matériaux importés, des changements de prix sans support documenté...Le tout justifiant une alerte à la fraude dans le système Plan.

C'est pourquoi le CCPP de Macenta s'est impliqué pour le redressement de toutes ces tares constatées et a mis tout en œuvre que les sommes sorties en préfinancement soient mises en place a noté M. Karamoko Sékou KEITA, président du CCPP.



*M. Sékou Karamoko KEITA, Président du CCPP de Macenta*

Cependant, au niveau de l'Entreprise LAGEC, le CCPP invite la Direction de PlanGuinée a un rapprochement pour camper le différend financier entre les communautés ( budget de Plan ) et cette Entreprise qui était primitivement chargée du pont de Yézou.

Quand au fournisseur Mamadi CAMARA, la non fourniture des tôles bac serait due à un manque de communication par

**REDACTION**

WEST pour le Collège de Wologbèma 1 ( R+1 ) dans la Commune. Ce dimensions à présent communiquées par WEST verront bientôt la livraison de ces tôles bac au comité de gestion de ce chantier.

Avec le financement de l'USAID, plusieurs rénovations ont été faites dont le Centre thérapeutique et nutritionnel de l'hôpital central de Macenta, les postes de santé de Diomandou et N'Déléou ( CRD de Daro ).

Dans le domaine de l'éducation, des écoles ont été construites a : Binikala centre ( un bâtiment de 3 classes, un bureau, des latrines, un magasin plus l'équipement ) ; à Koulodou ( CRD de Vassérédou ) 3 classes + bureau + magasin + latrines et équipements ; à Silissou ( CRD de N'Zébéla ) 3 classes + bureau + magasin + latrines et équipements ; à Foloou ( CRD de Daro ) 3 classes + bureau + magasin ; à Dandano ( CRD de Kouankan ) 3 classes et équipements ; à Soudémaï ( CRD de Orémaï ).

Concernant les infrastructures routières, un pont de 29 mètres a été réalisé à Yézou dans la CRD de Fasciation et l'achèvement du remblayage de 14 dalots sur la route de Binikala.



*Le pont de yézou pendant le coulage (29 juin 2004)*

Selon le président du CCPP, pour éviter les erreurs du passé, nous avons procédé à la sensibilisation de nos commerçants et de nos ouvriers afin que leur apport dans nos réalisations communautaires se traduise par des prix raisonnables marqués par une différence avec le prix appliqué au marché. Le CCPP a fixé une norme en fer et en ciment aux différents fournisseurs pour prévenir les flambés des prix et éviter le blocus sur les chantiers...

**Marcel DIAORA**

**Directeur de publication** : Ousmsne Raymond SEYE  
**Rédacteur en Chef** : Mohamed BAH  
**Rédacteurs** : Mamadou Tanou DIALLO  
 Marcel DIAORA  
 Saliou DIALLO  
**Secrétariat** : Marcel DIAORA

## RAPPORT MENSUEL DE PRODUCTION DES COMMUNICATIONS DE PARTENARIAT

Mois de septembre 2004

Kissidougou		Guéckédou		Macenta		Zalikwèlè	
CRD	%	CRD	%	CRD	%	CRD	%
Albadaria	2	Bolodou	31	Balizia	34	Bowé	32
Banama	23	Fangamadou	46	Binikala	0	Yomou	90
Bardou	14	Gueckédou	72	Bofossou	21	N'Zérékoré	62
Beindou	23	Guendembou	61	Daro	14		
Fermessadou Pombo	11	Kassadou	31	Fassankoni	4		
Firawa	22	Koundou	81	Kouankan	5		
Gbangbadou	12	Nongoa	77	Koyama	23		
Kissidougou Centre	5	Ouende Kènèma	97	Macenta	30		
Kondiadou	20	Tékoulo	83	N'Zébéla	15		
Manfran	35	Tèmessadou	75	Orémaï	0		
Sangardo	3			Panziazou	42		
Yèndè	9			Sérédou	0		
Yombiro	7			Singbédou	3		
				Vassérédou	47		
				Wattanka	34		
<b>Moyenne</b>	<b>14</b>	<b>Moyenne</b>	<b>65</b>	<b>Moyenne</b>	<b>18</b>	<b>Moyenne</b>	<b>61</b>

Résumé	
Gueckédou	65
Zalikwèlè	61
Macenta	18
Kissidougou	14

